

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Résultats préliminaires au 31 mars 2022 : une situation financière et budgétaire qui atteste la bonne performance de l'économie

Québec, le 30 juin 2022. – Les résultats présentés dans le *Rapport mensuel des opérations financières préliminaire au 31 mars 2022* indiquent que le Québec enregistre un déficit budgétaire de 294 millions de dollars pour l'ensemble de l'année 2021-2022. Par comparaison, un déficit de 10,8 milliards de dollars a été observé en 2020-2021, alors que le Québec était aux prises avec les effets de la pandémie.

L'amélioration de la situation financière et budgétaire en 2021-2022 témoigne de la vigueur de la reprise économique observée au Québec depuis le début de l'année et de la hausse importante des revenus autonomes qui en a résulté. En effet, les résultats préliminaires montrent que les revenus autonomes ont connu une croissance exceptionnelle de 20,0 % comparativement à 2020-2021, année fortement affectée par la crise sanitaire. Cela a généré des revenus de plus de 18,4 milliards de dollars supérieurs à l'année précédente.

La bonne performance des revenus autonomes a permis de soutenir la hausse des dépenses de portefeuilles, notamment en santé et en éducation, mais aussi de mettre en place différentes mesures, comme le montant ponctuel pour le coût de la vie annoncé en mars 2022. La croissance des dépenses de portefeuilles, pour l'ensemble de l'année 2021-2022, s'établit à 7,0 %.

Une amélioration de 7,1 G\$ du solde budgétaire par rapport à la prévision de mars 2022

Sur la base des renseignements préliminaires disponibles au 30 juin, une amélioration de 7,1 milliards de dollars du solde budgétaire par rapport à la prévision du *Plan budgétaire du Québec – Mars 2022* est constatée, portant le déficit budgétaire à 294 millions de dollars. Cette révision favorable du solde budgétaire s'explique par :

- une amélioration de 3,9 milliards de dollars des revenus autonomes excluant ceux des entreprises du gouvernement, provenant principalement :
 - d'une hausse des revenus de l'impôt des particuliers découlant de niveaux de déductions à la source et de gains en capital inscrits dans les déclarations d'impôt pour l'année d'imposition 2021 plus élevés que prévu,
 - d'une amélioration des revenus des impôts des sociétés découlant de la révision à la hausse de la croissance de l'excédent d'exploitation net des sociétés en 2021;
- une croissance de 7,0 % réalisée aux dépenses de portefeuilles alors qu'une croissance de 9,9 % était anticipée au dernier budget, ce qui représente des économies de 3,5 milliards de dollars. Ces révisions proviennent notamment :
 - du coût de la rémunération moins important que prévu lors du budget 2022-2023 dans le portefeuille Santé et Services sociaux,
 - de dépenses moins importantes que prévu dans les portefeuilles Éducation et Enseignement supérieur, notamment dans les centres de services scolaires et dans les cégeps,
 - de dépenses moins importantes que prévu dans le portefeuille Travail, Emploi et Solidarité sociale, notamment en raison d'une diminution du nombre de personnes bénéficiant de l'assistance sociale.

Les résultats sont préliminaires et ils seront ajustés en fonction des renseignements additionnels qui auront été obtenus d'ici la clôture des états financiers du gouvernement. Les résultats finaux seront présentés à l'automne dans les *Comptes publics 2021-2022*.

Plusieurs éléments des révisions aux revenus et aux dépenses en 2021-2022 sont non récurrents. Néanmoins, une partie de l'amélioration des revenus se répercutera sur l'ensemble du cadre financier.

Les résultats préliminaires communiqués aujourd'hui seront pris en compte lors de l'établissement du cadre financier présenté dans le rapport préélectoral sur l'état des finances publiques qui sera déposé le 15 août prochain, conformément à la *Loi sur le ministère des Finances*.

Citation :

« La situation budgétaire du Québec s'est grandement améliorée en 2021-2022 par rapport à ce que nous attendions au printemps dernier lors de la préparation du budget. En effet, le Québec enregistre désormais un déficit budgétaire de 294 millions de dollars, alors qu'un déficit de 7,4 milliards de dollars était attendu. Cette amélioration de la situation budgétaire témoigne de la forte reprise économique vécue au Québec.

La publication du rapport préélectoral le 15 août sera l'occasion de présenter aux Québécois une mise à jour de l'ensemble du cadre financier sur la base de la plus récente information disponible, dans le contexte du resserrement monétaire amorcé par les banques centrales afin de contrer la persistance de l'inflation. »

Eric Girard, ministre des Finances

Lien connexe :

Le *Rapport mensuel des opérations financières préliminaire au 31 mars 2022* peut être consulté sur le site Web du ministère des Finances au www.finances.gouv.qc.ca.

– 30 –

Source : Jean-Philippe Fournier
Conseiller politique
Cabinet du ministre des Finances
Tél. : 418 643-5270

Information : Jacques Delorme
Responsable des relations avec les médias
Ministère des Finances
Tél. : 418 528-7382